



15-05-2026

Fermeture d'une portion de l'EuroVéloroute 6 à compter du 19 mai

À compter du mardi 19 mai, la portion de l'EuroVéloroute 6 située entre la sortie du tunnel fluvial côté Rivotte et la passerelle de la Malate sera fermée aux piétons ainsi qu'aux cyclistes.



Cette fermeture est nécessaire afin de permettre les travaux préparatoires à la déconstruction puis à la reconstruction de la passerelle Jean ABISSE, dans des conditions de sécurité optimales.

Des itinéraires de déviation pour les piétons et les cyclistes seront mis en place et signalés sur le terrain. Les usagers pourront notamment traverser le Doubs via les passerelles de Chardonnet et de la Malate.

La réouverture de cette section de véloroute interviendra à l'issue du chantier de la passerelle Jean ABISSE, dont la fin des travaux est prévue à l'automne 2027.

Contacts

Pascal ORLANDI - Adjoint au Maire, délégué aux infrastructures et voiries, aux grands travaux, à la transition écologique et énergétique

Mail : pascal.orlandi@besancon.fr

Philippe REGENNASS - 11^e Vice-Président en charge de la voirie, des infrastructures et des réseaux opérationnels

Mail : philippe.regennass@grandbesancon.fr

Département des Mobilités

Mail : mobilites@grandbesancon.fr